



unicef

pour chaque enfant

60
ANS

Rapport d'activités 2024



→ Découvrez
notre rapport
en ligne

1964 - 2024 le Comité français pour l'UNICEF a 60 ANS

Créé le 3 septembre 1964, pour permettre la vente de ses célèbres cartes de vœux par quelques dizaines de bénévoles, c'est aujourd'hui une organisation solide. L'UNICEF France, dont le siège est à Paris, se compose de forces vives engagées sur tout le territoire : 5 000 bénévoles présents à travers 22 comités et 130 antennes locales. Ensemble pour mobiliser, collecter, sensibiliser et défendre les droits de l'enfant.

C'est donc à eux, et à tous les acteurs impliqués à l'UNICEF France, que nous dédions ce rapport d'activités. Pour un très bel anniversaire... Pour chaque enfant.



Adeline Hazan

Présidente de l'UNICEF France

|| Je vous dis ma fierté et
vous remercie chacune et chacun,
au nom de chaque enfant. ||



2024 fut une année importante et riche pour l'UNICEF France au cours de laquelle nous avons porté et développé des projets qui nous ont permis, tant en France qu'à l'international, d'obtenir de très beaux résultats pour le respect des droits de l'enfant.

Cette année fut aussi celle d'un triple anniversaire.

Nous avons en effet célébré à la fois les 35 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant, les 60 ans de la création du Comité français pour l'UNICEF et les 100 ans de la première Déclaration des droits de l'enfant, dite Déclaration de Genève. Dans cette déclaration, était affirmé le devoir pour toutes les nations de respecter le droit des enfants à disposer des moyens nécessaires à leur développement, à leur protection, à la prise en compte de leur voix, à l'accès à l'éducation et à la santé.

Cette ambition, nous l'avons faite nôtre. Elle est notre raison d'être et notre ADN depuis 60 ans.

Tout au long de l'année 2024, nous avons placé la lutte contre la

pauvreté et l'exclusion au cœur de nos priorités. Cette thématique a été le fil rouge de l'année, et nous l'avons mise en lumière au travers notamment du Prix UNICEF de littérature jeunesse, de la Consultation nationale dont les résultats ont été présentés à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, et le premier Forum Hope by UNICEF du 19 novembre dernier à la Maison de la Radio et de la Musique à Paris.

Nous avons obtenu des résultats importants comme le renforcement des droits de l'enfant dans les programmes scolaires, la création d'un collège des enfants dans la gouvernance nationale de protection de l'enfance, des mesures en faveur de la santé mentale lors des Assises de la santé de l'enfant et le maintien des capacités d'hébergement d'urgence pour les enfants à la rue.

À l'international, nos équipes sur le terrain ont été au rendez-vous pour répondre aux multiples urgences survenues cette année encore. Il serait vain de passer en revue tous ces événements dramatiques qui ont vu la vie de milliers d'enfants

se fracasser sur tant de guerres et de catastrophes. Je pense aux enfants afghans, somaliens, soudanais, haïtiens, congolais, libanais, palestiniens ou ukrainiens et bien sûr au tragique destin des deux enfants israéliens enlevés le 7 octobre 2023.

Parce que la faim subsiste, parce que les catastrophes naturelles et les conflits se multiplient, nous poursuivons sans relâche notre mission d'avoir la capacité d'agir à chaque instant, pour chaque enfant.

Ainsi, grâce à votre énergie, à votre engagement et à votre mobilisation, nous avons pu alerter sur des situations inacceptables, parfois méconnues ou ignorées, faire bouger les lignes, faire entendre notre voix et celle des enfants, pour le respect inconditionnel de leurs droits.

Pour toutes ces raisons, je vous dis ma fierté, une fois encore, de présider l'UNICEF France, et vous remercie chacune et chacun, au nom de chaque enfant.

Notre présence dans le monde

L'UNICEF œuvre à la protection des droits de chaque enfant, en particulier ceux des plus défavorisés et des plus difficiles à atteindre. Dans plus de 190 pays et territoires, nous mettons tout en œuvre pour aider les enfants à vivre, à s'épanouir et à réaliser leur potentiel.



L'UNICEF opère dans plus de 190 pays et territoires grâce à un réseau de bureaux de terrain. Ces bureaux sont responsables de la mise en œuvre des programmes de l'UNICEF sur le terrain, en collaboration avec les gouvernements locaux et d'autres partenaires.

Les bureaux de terrain sont répartis comme suit :

- **Afrique orientale et occidentale** : bureaux dans des pays tels que le Kenya, l'Éthiopie, l'Ouganda, la Tanzanie, le Mozambique, etc.
- **Afrique de l'Ouest et centrale** : présence dans des pays comme le Nigeria, le Cameroun, le Mali, le Sénégal, etc.

• **Amérique latine et Caraïbes** : bureaux au Brésil, en Colombie, en Haïti, etc.

• **Asie de l'Est et du Pacifique** : bureaux en Chine, en Indonésie, aux Philippines, au Vietnam, etc.

• **Asie du Sud** : présence en Inde, au Pakistan, au Bangladesh, au Népal, etc.

• **Europe et Asie centrale** : présence dans des pays comme l'Ukraine, la Géorgie, le Kazakhstan, etc.

• **Moyen-Orient et Afrique du Nord** : bureaux en Égypte, en Irak, en Syrie, au Yémen, etc.

L'UNICEF EN QUELQUES MOTS

L'UNICEF – pour *United Nations International Children's Emergency Fund*, soit **Fonds des Nations unies pour l'enfance** – est une **agence des Nations unies**, créée en **1946** au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Elle est aujourd'hui chargée, dans le monde, de **protéger les droits des enfants**, de répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement.

La **priorité est donnée aux enfants les plus vulnérables**, notamment victimes de guerres, de catastrophes naturelles, de la pauvreté extrême et de toute forme de violence ou d'exploitation dans leur pays.

Pour appuyer son action au service des enfants, l'UNICEF accrédite **des comités nationaux** dans les pays à hauts revenus. Des accords de coopération régissent les relations entre l'UNICEF et ses comités.

L'UNICEF France, dont le siège est à Paris, est l'un de ces comités. Il s'agit d'une **association de loi 1901, fondée en 1964** sur accord d'accréditation. Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 2 décembre 1970.

Depuis 60 ans, l'UNICEF France contribue par **la collecte aux financements des programmes de l'UNICEF International**, et œuvre au respect de la **Convention internationale des droits de l'enfant** dans tous les territoires de France.



Grâce à l'UNICEF, nous n'avons plus le droit de ne pas savoir combien les autres vivent mal. Nous comprenons alors combien était nécessaire la Convention des droits de l'enfant qui vient d'être adoptée à New York. Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, au lieu de penser que c'est un devoir de s'intéresser aux enfants, nous nous apercevons que c'est leur droit que nous satisfaisons.

François RÉMY, président de l'UNICEF France en 1988



Béatrice Lefrançois

Secrétaire générale
UNICEF France



Le réseau des bénévoles de l'UNICEF France, c'est 60 ans de mobilisation, de temps donné et d'idées généreuses au service des enfants et de leurs droits.

En 2024, l'UNICEF France est riche d'un réseau de 5 000 bénévoles dont près du quart est mineur, et deux tiers ont moins de 26 ans. Fort de plus de 130 équipes locales, à travers le territoire, l'UNICEF France dispose d'un maillage territorial de proximité avec les collectivités, les écoles, les clubs sportifs, les enfants et les jeunes ainsi que le grand public.

Si le respect des droits de l'enfant reste le premier objectif de l'UNICEF France depuis sa création, les modalités d'engagement de ses bénévoles évoluent et se renforcent d'année en année, avec :

- Une action d'influence renforcée au niveau territorial sur les politiques publiques grâce aux bénévoles responsables de la relation avec les collectivités.
- Des outils ludo-éducatifs en constante évolution pour s'adapter aux besoins de nos différents publics.
- Des modes de visibilité et de collecte à l'échelle locale en transformation pour s'adapter aux attentes de nos donateurs.

Dans une période où la tentation et les incitations au repli sur soi augmentent, nos bénévoles se mobilisent sans relâche pour permettre aux actions et aux valeurs de l'UNICEF d'être incarnées toute l'année, partout en France, pour chaque enfant.



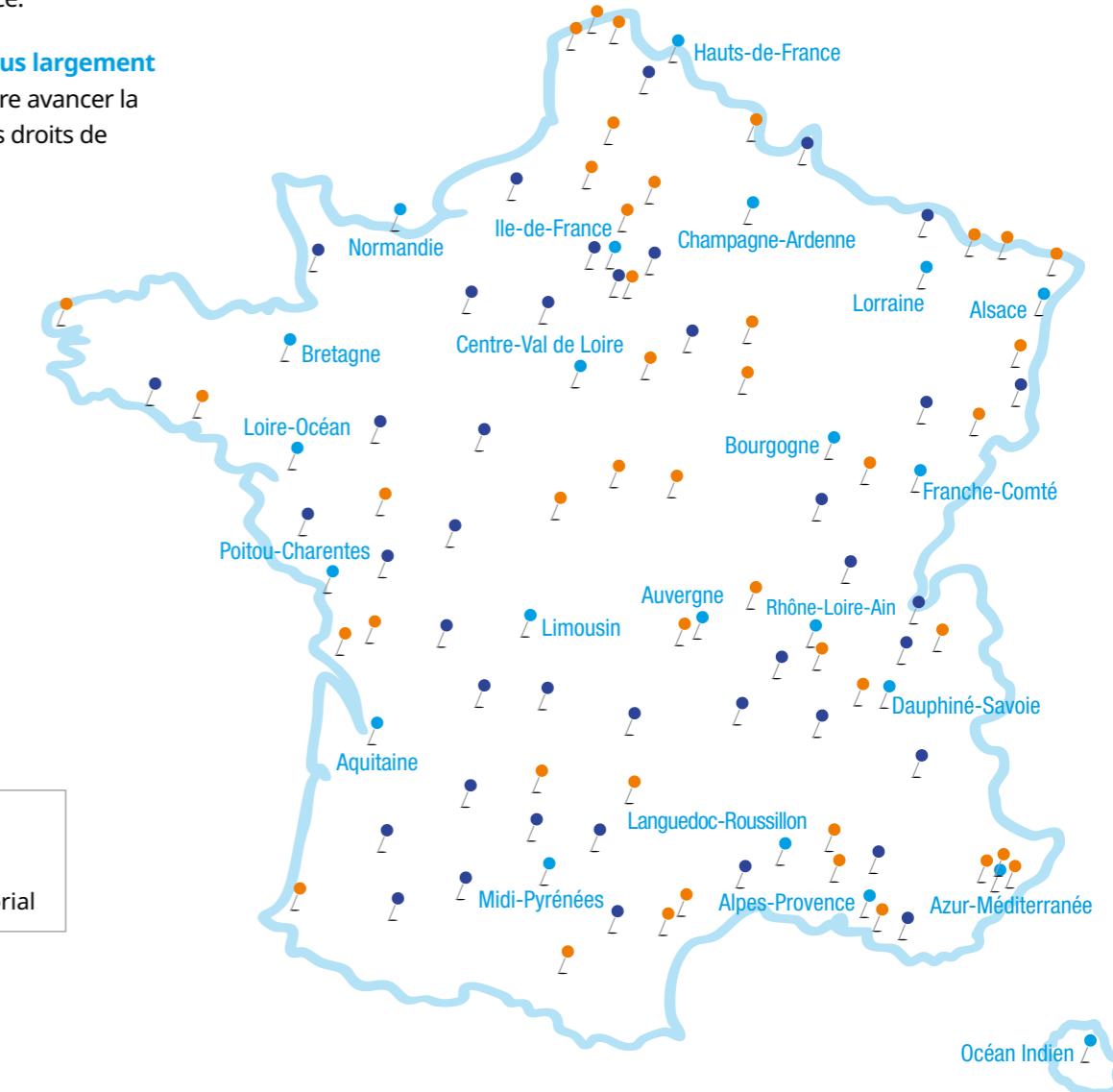
Le réseau UNICEF France Une gouvernance locale incarnée et conduite par des acteurs multiples

Bénévoles de tout âge, salariés ou en mécénat de compétences, jeunes en engagement de Service Civique, tous agissent de concert pour assurer les **3 missions clés** du mandat de l'UNICEF France :

• **Représenter l'UNICEF auprès des institutions**, des collectivités et défendre les droits de l'enfant pour faire progresser les politiques publiques en faveur de l'enfance.

• **Sensibiliser le plus largement possible** pour faire avancer la connaissance des droits de l'enfant.

• **Renforcer la visibilité et la collecte** en faisant appel à la générosité publique pour contribuer à la mise en place des programmes internationaux de l'UNICEF.



|| Vous, qui soutenez l'UNICEF, j'espère qu'avec nos propositions, vous changerez le monde ! ||

Armane, 10 ans, à l'occasion de la Rencontre nationale des Villes amies des enfants organisée par l'UNICEF France en juin 2024 à Lille

1964 - 2024 :

60 années d'engagement pour les droits de l'enfant

Remontons le temps !

En 2024, le Comité français pour l'UNICEF célèbre ses soixante ans.
Six décennies marquées par autant de crises tragiques, de conflits,
mais aussi de personnalités engagées à nos côtés ainsi que de victoires
et d'avancées significatives pour le respect des droits de l'enfant.



1964

Création du Comité français pour l'UNICEF, reconnu d'utilité publique le 2 décembre 1970.

1967

Guerre du Biafra au Nigeria, la première couverte par la télévision avec la guerre du Vietnam.
 Naissance du mouvement des **French Doctors** et du **sans-frontiériste**.

1979

Génocide au Cambodge par les Khmers rouges qui fit entre 700 000 et 900 000 victimes.

1988

François Rémy devient **président du Comité français**; médecin, lauréat du Prix Dag-Hammarskjöld de l'Académie internationale pour la paix.

1989

Le 20 novembre, la **Convention internationale des droits de l'enfant** est adoptée par les Nations unies. Elle sera ratifiée par la France le 26 janvier 1990.

1993

Début de la **guerre des Balkans**, premier conflit mené sur le sol européen depuis la Deuxième Guerre mondiale.

1994

Génocide du Rwanda; plus de 800 000 Rwandais, en majorité Tutsi, sont **assassinés en trois mois**.

1996

L'actrice française **Emmanuelle Béart** est nommée **ambassadrice de l'UNICEF France**.

2019

Création du premier **Conseil des Jeunes de l'UNICEF France**.

2015

Jean-Marie Dru, publicitaire reconnu mondialement, succède à Michèle Barzach à la présidence de l'UNICEF France.
Élodie Gossuin est nommée **ambassadrice de l'UNICEF France**.

2012

Ancienne ministre de la Santé sous le gouvernement Chirac, **Michèle Barzach**, médecin, est élue **présidente de l'UNICEF France**.

2011

Début de la **guerre civile en Syrie**.

2010

Le 20 janvier, **tremblement de terre majeur en Haïti**. Suivi d'une cinquantaine de répliques, cette catastrophe provoqua la disparition de plus de 280 000 personnes, 300 000 blessés et 1,3 million de déplacés.

2004

Tsunami ressenti dans tous les pays côtiers de l'océan Indien, provoquant la mort de près de 300 000 personnes.

2002

Création du programme **Ville amie des enfants** sur le territoire français.

1999

Jacques Hintzy, ancien publicitaire, est élu à la **présidence du Comité français pour l'UNICEF**.

2020

Le **virus du Covid 19** provoque une pandémie mondiale et engendre la plus grave baisse de vaccinations contre les maladies vitales jamais enregistrée.

2021

L'UNICEF célèbre ses 75 ans. À cette occasion, la tour Eiffel s'illumine en bleu, aux couleurs de l'organisation.

2022

En février, **escalade du conflit entre la Russie et l'Ukraine**, provoquant des milliers de morts et le déplacement massif de réfugiés dans les pays limitrophes de l'Ukraine et dans une grande partie de l'Europe.

Adeline Hazan est élue à la présidence de l'UNICEF France. Ancienne maire de Reims, ex-députée européenne, magistrate, elle succède à Jean-Marie Dru.

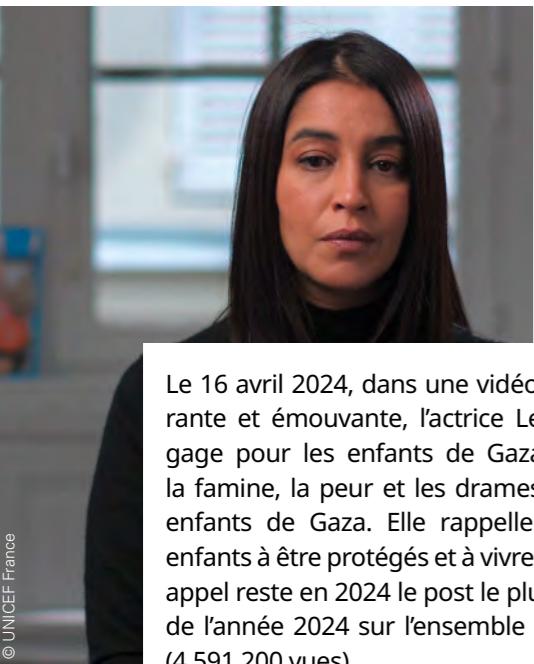
2023

La **tragédie du 7 octobre** déclenche une grave reprise du conflit entre Israël et l'État de Palestine.

2024

Le 19 novembre, l'UNICEF France organise à Paris **Hope**, premier Forum International de l'enfance à la Maison de la Radio et de la Musique à Paris.
 Création du **premier Observatoire des droits de l'enfant** par l'UNICEF France.

Les temps forts de l'année 2024



Leïla Bekhti pour les enfants de Gaza

Le 16 avril 2024, dans une vidéo à la fois déchirante et émouvante, l'actrice Leïla Bekhti s'engage pour les enfants de Gaza. Elle dénonce la famine, la peur et les drames que vivent les enfants de Gaza. Elle rappelle les droits des enfants à être protégés et à vivre en sécurité. Cet appel reste en 2024 le post le plus vu et partagé de l'année 2024 sur l'ensemble de nos réseaux (4 591 200 vues).

Mika, la voix des enfants du Liban



Cette tragédie qui affecte des milliers de civils, de familles et d'enfants me bouleverse.
C'est pourquoi j'ai décidé de m'associer et soutenir l'appel de l'UNICEF pour les enfants du Liban. **II**

Le 24 octobre 2024, en vidéo, Mika, chanteur de renommée internationale né au Liban, appelle à une mobilisation de tous pour soutenir l'action de l'UNICEF en faveur des enfants victimes de la reprise du conflit au Liban. Grâce à la diffusion de cet appel de Mika, l'UNICEF France a collecté plus de 50 000 € en quelques heures pour les enfants du Liban.

All eyes on Gaza



À l'initiative du groupe de rock Shaka Ponk, et grâce au soutien et à la contribution de dizaines de personnalités du monde de la musique, de la culture, du théâtre et du cinéma, parmi lesquels Zazie, Zaz, Nagui, Mentissa, Bruno Solo, Béatrice Dalle, Ayo, Paola Locatelli, Alice Taglioni et des dizaines d'autres, l'UNICEF a collecté plus de 400 000 euros pour les enfants de Gaza, via une cagnotte alimentée par les artistes, relayée sur les réseaux sociaux et par une importante campagne médiatique.

L'humoriste Amine Radi prend la parole pour les enfants victimes de la guerre

En février 2024, Amine Radi a choisi l'UNICEF pour passer un message et un appel à la mobilisation de tous pour les enfants victimes de la guerre ; au Proche-Orient mais aussi partout où une guerre prive un enfant de ses droits. « *Parce qu'en tant qu'adulte, nous avons une responsabilité envers les enfants* », dit-il.

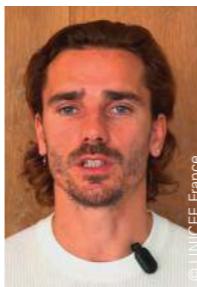


Clara Luciani est nommée ambassadrice de l'UNICEF

Elle est aujourd'hui une des auteures et interprètes les plus populaires de France. Mais elle est surtout une jeune maman qui a choisi de s'engager pour les enfants avec l'UNICEF. Après une première mission au Bénin en avril 2024, Clara Luciani est nommée ambassadrice. « *C'était pour moi une évidence ; j'ai toujours ressenti le besoin de protéger les enfants. Ce sentiment s'est renforcé depuis que je suis devenue mère. Il a nourri en moi la volonté de m'engager et de défendre la cause des enfants.* »



Antoine Griezmann accompagne notre campagne de fin d'année



Il est une voix qui compte et influence des milliers de fans, enfants et adultes. Antoine Griezmann, star internationale du football, joueur de l'équipe de France, appelle à la mobilisation de tous pour soutenir la collecte de notre campagne de fin d'année. Sa prise de parole, relayée sur Instagram, a soutenu la campagne de fin d'année de l'UNICEF pour répondre aux urgences qui affectent les enfants, avec un message fort :

II Sur le terrain, une équipe c'est tout ; sans elle, aucune chance de victoire ; aujourd'hui pour l'UNICEF, c'est plus vrai que jamais. II

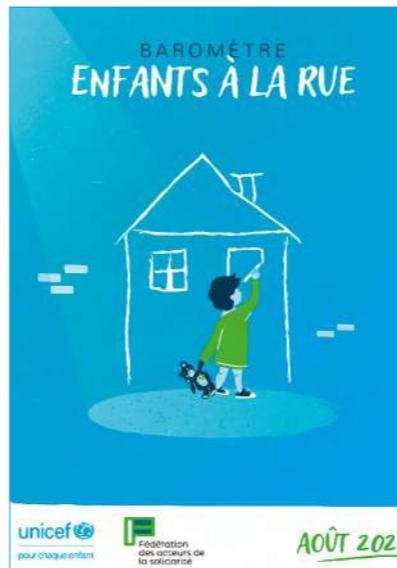


8 mai 2024, l'UNICEF est à Marseille pour saluer l'arrivée de la flamme olympique

Des dizaines de jeunes bénévoles et jeunes ambassadeurs ont navigué aux côtés du Belem pour saluer l'arrivée de la flamme olympique dans le vieux port de Marseille. Un moment tout en bleu qui a permis surtout de sensibiliser le public aux droits de l'enfant au cours de cet événement unique. Vecteur de paix, de cohésion et d'inclusion, le sport joue un rôle majeur dans l'intégration des enfants au sein de la société.

Baromètre « Enfants à la rue » UNICEF-Fédération des acteurs de la solidarité

Fin août 2024, comme chaque année depuis 6 ans, l'UNICEF associé à la Fédération des acteurs de la solidarité publiait le baromètre « Enfants à la rue », un document alarmant qui dénonce l'inadéquation et l'insuffisance des politiques publiques face à un drame persistant. En effet, la veille de la rentrée scolaire, ils étaient plus de 2 000 enfants à dormir à la rue, dont 467 de moins de trois ans.



19 novembre 2024, Hope, premier Forum International de l'enfance à la Maison de la Radio à Paris

À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, l'UNICEF France a organisé « Hope by UNICEF ». Alternant conférences en plénières, ateliers, mais aussi moments festifs avec les showcases d'Eddy de Pretto et de Gauvain Sers, cet événement inédit a été l'occasion de nombreux échanges réussis avec des jeunes, des experts internationaux, des partenaires publics et privés autour de la pauvreté infantile en France et dans le monde. Ce fut aussi l'occasion de présenter les résultats de la Consultation nationale des 6-18 ans menée auprès de 20 000 enfants et jeunes sur leur perception de l'application de leurs droits et les questions de pauvreté et d'exclusion sociale. Enfin, la plateforme de l'Observatoire des droits de l'enfant, recensant les principales données sur la situation de l'enfance en France, y a également été présentée.





La situation des enfants dans le monde

En 2024, les répercussions des conflits armés sur les enfants à travers le monde ont atteint des niveaux dévastateurs et probablement sans précédent.

Alors que le monde n'avait jamais connu autant de conflits depuis la Seconde Guerre mondiale, plus de 473 millions d'enfants, soit plus d'un enfant sur six à travers la planète, vivaient en 2024 dans une zone touchée par un conflit. Le pourcentage mondial d'enfants concernés a ainsi doublé, passant de 10 % dans les années 1990 à près de 19 %.

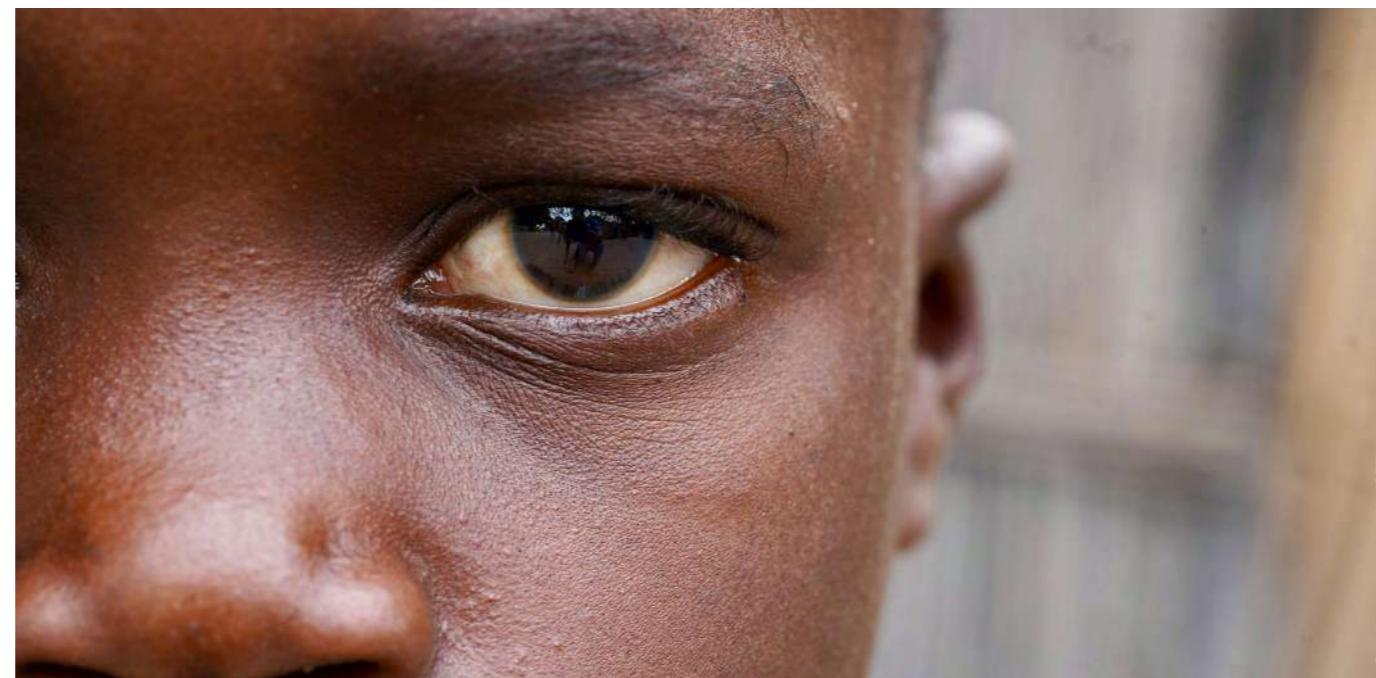
Les impacts de ces conflits sur les enfants sont nombreux. D'après les estimations, plus de 52 millions d'enfants vivant dans un pays touché par un conflit seraient déscolarisés. La malnutrition chez les enfants dans les zones de conflit atteint également des niveaux alarmants et ces situations continuent d'en être les principales causes dans de nombreuses zones sensibles. Les conflits ont des répercussions catastrophiques sur l'accès des enfants aux soins de santé vitaux. Environ 40 % des enfants non vaccinés ou insuffisamment vacci-

nés vivent dans un pays partiellement ou entièrement touché par un conflit.

Outre les conflits, le monde est de plus en plus affecté par des événements extrêmes liés au changement climatique.

En 2024, les catastrophes naturelles se sont enchaînées.

En septembre, le Vietnam, le Myanmar, le Laos et la Thaïlande ont été balayés par le typhon Yagi, le plus puissant à avoir frappé l'Asie en 2024. Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, ont été aussi touchés par des inondations sans précédent. 3,5 millions de personnes ont été affectées et plus de 900 autres tuées. En Zambie, en Somalie, au Brésil, en Colombie, au Pérou, des millions d'enfants ont été confrontés à des épisodes de sécheresse inédits. Et, en fin d'année, c'est Mayotte, département le plus pauvre de France, qui a été ravagé par le cyclone Chido, le plus violent qu'ait connu l'archipel en 90 ans.



Grâce à nos actions dans
plus de 190 pays et territoires*



26,4 millions

d'enfants et de femmes ont eu accès à des soins de santé de première nécessité



12,2 millions

d'enfants de moins de 5 ans ont été dépistés pour identifier des cas de malnutrition



17,4 millions

de personnes ont eu accès à l'eau potable



9,4 millions

d'enfants ont eu accès à l'éducation



6,3 millions

de femmes, de filles et de garçons ont bénéficié d'actions de sensibilisation contre les violences basées sur le genre



12,6 millions

de personnes, enfants, adolescents, adultes ont bénéficié d'un soutien psychologique



6,4 millions

de personnes ont eu accès à des plateformes sécurisées pour signaler des cas d'exploitation sexuelle et d'abus



570 009

foyers ont bénéficié de transferts d'argent financés par l'UNICEF

*Chiffres datés de juin 2024

Les projets financés par l'UNICEF France

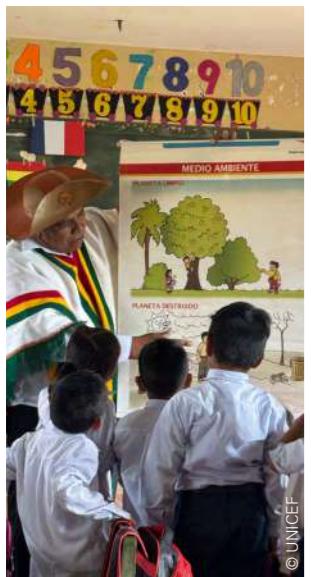
À travers sa Commission programmes internationaux, l'UNICEF France a financé spécifiquement 14 projets de développement, en lien avec ses priorités thématiques que sont l'éducation, la protection de l'enfance et le changement climatique.

BOLIVIE, le projet d'écoles résilientes face au changement climatique a conduit à des progrès tangibles et durables.

En 2024, 17 projets socio-productifs ont impliqué 847 élèves et 175 parents, tandis que 3 428 jeunes ont porté 57 initiatives locales d'action climatique. De plus, 26 écoles se sont dotées de plans de gestion des risques, offrant une meilleure protection à plus de 5 000 élèves, et 9 municipalités ont adopté des engagements institutionnels en faveur de l'adaptation climatique. Ensemble, ces actions ont renforcé la résilience des communautés éducatives face aux effets du changement climatique.



© Eduardo Ruiz pour l'UNICEF



© UNICEF



© UNICEF



© UNICEF

SUD DE MADAGASCAR, le programme Écovillages transforme 21 villages vulnérables au changement climatique en communautés résilientes.

En phase d'ancrage communautaire, il combine infrastructures résistantes, ateliers de changement de comportements, services multi-sectoriels et entrepreneuriat vert, notamment féminin. L'approche modulaire et l'intégration transversale du climat renforcent l'autonomie locale face aux sécheresses, inondations et déforestation. Ce modèle durable, soutenu par le secteur privé, favorise inclusion, durabilité économique et résilience à long terme.



© Sadiy Andrianantenaina pour l'UNICEF



© Sadiy Andrianantenaina pour l'UNICEF



© Sadiy Andrianantenaina pour l'UNICEF

IRAK, le projet « Améliorer l'accès et la qualité du soutien en santé mentale et psychosocial pour les enfants et les jeunes affectés par les conflits armés ».



© Aman pour l'UNICEF



© UNICEF



© Aman pour l'UNICEF

Il vise à garantir que les filles, les garçons, les parents et les personnes en charge, affectés par les conflits et les déplacements, reçoivent des services de prévention et de réponse en matière de protection de l'enfance, et aient accès à un soutien en santé mentale et psychosocial (MHPSS) ainsi qu'à d'autres services de prévention et de réponse face aux risques liés à la protection de l'enfance. L'UNICEF a maintenu son soutien en 2024 envers 4 200 enfants, pour le renforcement des capacités institutionnelles de 140 assistants sociaux au sein du ministère du Travail et des Affaires sociales, ainsi que la fourniture de formations à la parentalité à 2 733 personnes.

Des urgences majeures et la persistance des crises longues

État de Palestine, Liban et sous-région



Après 15 mois d'une guerre dévastatrice, la situation humanitaire est catastrophique dans la bande de Gaza. La plupart des enfants ont perdu l'accès à la santé, à l'éducation, à l'eau et à d'autres services vitaux.

Au 31 décembre 2024, au moins 14 500 enfants auraient été tués, soit une moyenne de 32 enfants chaque jour. Des milliers d'entre eux se trouvent probablement sous les décombres, et environ 17 000 enfants sont non accompagnés ou séparés de leur famille. Près de 2 millions de personnes, quant à elles, sont menacées par la famine. La polio, maladie éradiquée depuis plus de 20 ans, a resurgi et constitue désormais une menace pour plus d'un million

d'enfants. L'escalade des hostilités à la frontière libano-israélienne le 23 septembre 2024 a déclenché une série de vagues de déplacements dans les gouvernorats libanais. Ce conflit a marqué la période la plus meurtrière que le Liban ait connue depuis des décennies, avec en moyenne trois enfants tués chaque jour en octobre et novembre 2024.



Gaza est l'incarnation réelle de l'enfer sur terre pour son million d'enfants. La situation s'aggrave de jour en jour, au fur et à mesure que nous constatons l'impact horrible des frappes aériennes et des opérations militaires sur les enfants palestiniens.

James ELDER, porte-parole de l'UNICEF

Ukraine

Les attaques continuent de faire payer un très lourd tribut aux enfants et à leurs familles. En Ukraine, un enfant sur cinq déclare avoir perdu un parent ou un ami proche au cours des trois dernières années. 3,7 millions de personnes sont toujours déplacées à l'intérieur du pays. Les enfants sont également confrontés à de graves pénuries de ressources essentielles, notamment d'eau potable et d'électricité, ainsi que de produits de première nécessité. Le cursus scolaire de plus de 5 millions d'élèves a été interrompu.

Yémen

Plus de dix années de conflit ont décimé l'économie, le système de santé et les infrastructures. Même pendant les périodes de régression de la violence, les conséquences structurelles du conflit, en particulier sur les enfants, demeurent considérables. Plus de la moitié de la population dépend de l'aide humanitaire pour survivre. Un enfant de moins de 5 ans sur deux souffre de malnutrition aiguë. Parmi eux, plus de 537 000 souffrent de malnutrition aiguë sévère (MAS), une forme de malnutrition extrêmement douloureuse, potentiellement mortelle et pourtant évitable. 1,4 million de femmes enceintes et allaitantes sont sous-alimentées, ce qui perpétue le cercle de fragilité et de mauvaise santé qui se transmet désormais de génération en génération.

Soudan

En 2024, le conflit a provoqué le déplacement de 11,5 millions de personnes dont plus de 6 millions sont des enfants. 3,3 millions de personnes ont aussi fui vers les pays voisins, principalement l'Égypte, le Tchad et le Soudan du Sud. L'escalade des affrontements dans plusieurs États du Soudan a continué de provoquer des déplacements massifs et d'exacerber les besoins humanitaires alors que l'accès des populations à l'aide était de plus en plus restreint. Dans les régions affectées par le conflit, les écoles ont fermé leurs portes, les hôpitaux sont hors service et les systèmes d'accès à l'eau endommagés ou complètement détruits. On estime que 778 000 enfants de moins de 5 ans souffriront de malnutrition aiguë sévère en 2025. Après de longs mois de guerre, d'exil et de restrictions humanitaires, la famine a été confirmée dans plusieurs régions du pays.

Sahel

Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo font toujours face aux conséquences des conflits en cours au Burkina Faso et au Mali voisins. L'insécurité dans les pays du Sahel central a provoqué un afflux constant de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, exerçant une pression sur les ressources locales et les services sociaux de base. Fin 2024, on estimait à 166 000 le nombre de personnes déplacées dans les quatre pays côtiers et à 3 millions le nombre d'enfants ayant besoin d'une assistance humanitaire dans cette région d'Afrique.

République démocratique du Congo

La République démocratique du Congo vit depuis plus de 30 ans une situation humanitaire grave et complexe. En particulier les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri qui sont prises dans un ensemble de crises entre rivalités ethniques, tensions politiques, conflits armés et catastrophes naturelles qui mettent en péril les vies de 14,9 millions d'enfants. Près de 6 millions de personnes sont déplacées et des centaines d'enfants sont séparés de leurs proches. Les femmes et les jeunes filles sont particulièrement exposées aux risques de viols et d'agressions sexuelles. Après l'épidémie de choléra en 2023, c'est le mpox (anciennement appelé la variole du singe), maladie extrêmement contagieuse, qui a menacé les vies de milliers d'enfants. Plus de 64 000 potentiels cas ont été identifiés et 1 341 décès recensés.



© Jospin Benetire pour l'UNICEF



La générosité de nos donateurs

La générosité de nos près de 500 000 donateurs s'exprime sous différentes formes : dons ponctuels, réguliers, fléchés sur certains programmes, pour certains pays, pour des causes particulières, ou sur des urgences qui les touchent ou les concernent. Mais ils donnent toujours avec le même engagement et la même générosité.

Témoignage d'Isidora décédée en 2024 et qui reste dans nos pensées :
« Léguer à l'UNICEF, c'est donner au monde entier. »

Isidora a choisi de léguer ses biens à l'UNICEF. Avec douceur, émotion et générosité, elle explique sa volonté de participer, au-delà de sa vie, à la construction d'un monde plus juste.

|| La vie est éphémère. Inexorablement, s'écoule le sablier du temps. Un jour viendra où je serai absente à jamais de moi-même, absente aux autres, absente à ce monde que j'aime passionnément. Où je ne pourrai plus agir et transformer, même un tout petit peu, les choses selon mes rêves. »

Il existe toutefois des moyens de prolonger ce temps de vie par ce que l'on a appelé "les actes de la joie" : fonder, créer, aimer...

Léguer est un de ces actes par lesquels je puis prolonger mon action, en exprimant mes intentions, leur contenu, leur destinataire, qui trouveront leur accomplissement, dès lors que je ne serai plus.

Je peux bien entendu léguer autour de moi, de ma ville ou de mon village, à des gens ou associations que je connais, ou plus symboliquement dans ma région ou mon pays.

Léguer à l'UNICEF permet de donner au monde entier. Là où des besoins aigus, urgents, se font sentir.

Je suis contemporaine de l'UNICEF. Tout enfant, nos institutrices, nos familles, nous parlaient de l'UNICEF, de son origine, de ses valeurs et des buts qu'elle poursuit. Pour moi, cela a d'abord été les cartes de vœux, naïves, figuratives ou stylisées, rondes d'enfants de toutes les couleurs

Nous avons choisi de parler des legs et des assurances-vie, un engagement précieux et méconnu, qui permet à l'UNICEF de conduire de nombreux programmes sur le long terme et qui ont généré 16,8 M€ en 2024.



287 dossiers legs
donations et assurances-vie ont
généré 16,8 M€ en 2024.



57 bienfaiteurs

nous ont fait part des dispositions
qu'ils ont prises en faveur de
l'UNICEF France par testament ou
contrat d'assurance-vie au cours
de l'année 2024.



|| Léguer est un de ces actes par lesquels je puis prolonger mon action, en exprimant mes intentions, leur contenu, leur destinataire, qui trouveront leur accomplissement, dès lors que je ne serai plus. ||

Isidora

L'engagement des entreprises partenaires pour construire l'avenir des générations futures

L'implication des entreprises partenaires aux côtés de l'UNICEF constitue un moteur puissant pour transformer la vie des enfants les plus vulnérables. Grâce à leur engagement et leur soutien, nous pouvons innover, renforcer nos actions et étendre notre impact pour construire un avenir résilient pour chaque enfant. Retour sur deux exemples inspirants.



S'engager pour l'UNICEF, une évidence pour la Fondation CMA CGM

Depuis 2020, la Fondation CMA CGM soutient l'UNICEF en acheminant, à titre gracieux, des fournitures essentielles aux enfants et aux communautés les plus vulnérables. Plus de 17 000 tonnes de matériel ont été transportées par voie maritime vers plus de 65 pays, principalement en Afrique et au Moyen-Orient.



C'était une évidence pour la Fondation CMA CGM, engagée aux côtés des principaux acteurs humanitaires mondiaux, et particulièrement dans les domaines de l'enfance et de l'éducation, de soutenir l'UNICEF.

témoigne **Tanya SAADÉ ZEENNY**, présidente de la Fondation CMA CGM et directrice générale déléguée du groupe CMA CGM.

Ce partenariat stratégique permet de répondre rapidement aux crises humanitaires en assurant l'acheminement de produits de première nécessité : lutte contre la malnutrition, réponse aux épidémies, distribution de matériel éducatif en situation d'urgence... Le Liban, le Soudan et la Somalie ont été les principaux pays bénéficiaires en 2024, où les programmes de l'UNICEF permettent de sauver et protéger les enfants affectés par les conflits.

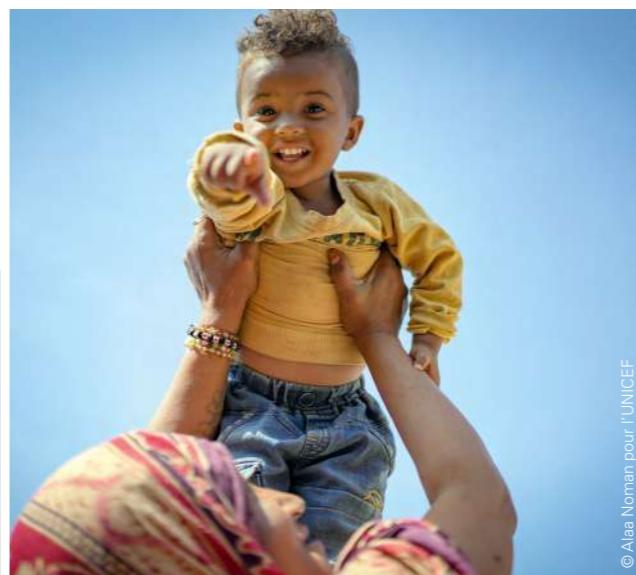
Les entreprises mobilisées à nos côtés s'engagent et renforcent leur responsabilité sociale. En mettant à profit leurs ressources, leur influence et leur expertise, elles permettent aux équipes de l'UNICEF d'innover pour répondre aux besoins des enfants dans le monde entier.



© UNICEF

Produits solidaires : La Poste, partenaire historique et emblématique de l'UNICEF France

Un grand merci à notre partenaire historique, La Poste, qui, depuis 43 ans, fait rayonner l'UNICEF en commercialisant nos cartes à travers son réseau en France.



© Alaa Noman pour l'UNICEF

En soutenant l'UNICEF depuis plus de 40 ans, La Poste mobilise la force de son réseau et l'engagement de ses postiers au service d'une cause essentielle : les droits de l'enfant. Ce partenariat est une réelle source de motivation pour nos équipes, qui se sentent investies dans la création d'un avenir meilleur pour les enfants.

Philippe LEVRAUT, directeur de la distribution et de l'audience physique du groupe La Poste

Merci également à nos partenaires Editor, Doudou & Compagnie et Le Livre de Poche pour leur soutien dans la création et la diffusion de nos produits.



Tous UNICEF !

Des communautés partout en France

Fédérer tous les supporters des droits de l'enfant



130 équipes locales
organisées en 22 comités
présents dans 75 départements
en France



150 clubs
en établissements scolaires
du secondaire ou du
supérieur



24 écoles
engagées dans le nouveau
programme École amie des
droits de l'enfant pour plus de
2 500 enfants bénéficiaires



**300 Villes
amies des enfants**
où vivent 3,5 millions
d'enfants



55 clubs sportifs
engagés au sein du
programme Club ami



**Plus de 1 000
entreprises donatrices**
sur tout le territoire

**Des milliers d'établissements scolaires,
centres de loisirs et bibliothèques**

mobilisés tout au long de l'année avec l'UNICEF pour développer et porter
des actions et projets d'éducation aux droits de l'enfant partout en France

L'UNICEF France : une association par et pour les jeunes

La mobilisation des jeunes ne cesse de gagner en nombre et en responsabilité. Ainsi, les moins de 26 ans constituent aujourd'hui près des deux tiers du total de nos adhérents.

Que cet engagement s'inscrive dans une démarche individuelle ou au sein d'une dynamique collective, qu'il prenne la forme du bénévolat ou d'une mission de Service Civique, les jeunes sont une composante incontournable de l'écosystème UNICEF France qui propose et encourage diverses modalités pour témoigner de son engagement.

- **S'engager personnellement grâce au programme Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices (JA) :** pour les 10-26 ans qui souhaitent participer aux actions de l'UNICEF et initier des projets sur des thématiques allant de l'égalité filles-garçons au climat en passant par la santé mentale. Chaque année, plus de 3 000 enfants et jeunes s'engagent comme JA.

- **Réaliser une mission de volontariat grâce au Service Civique :** pour les 16-25 ans qui souhaitent se rendre utiles aux autres tout en développant leurs compétences. Chaque année, ce sont près de 80 jeunes qui s'investissent en moyenne 8 mois.



SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

- **Se mobiliser en équipe grâce aux Clubs UNICEF :** pour les 6-26 ans qui souhaitent s'engager en mobilisant avec eux tout un collectif : à l'école, en centre de loisirs, en club sportif, en entreprise.

- **Participer aux décisions grâce à la Commission Nationale Jeunesse :** 12 membres âgés de 15 à 26 ans, nommés pour 2 ans pour faire valoir leur avis dans les grandes orientations de l'UNICEF France et renforcer en interne le droit à la participation des jeunes.



© Romain Lepoittevin pour l'UNICEF France

Les Journées bleues de l'UNICEF



Tout au long du mois de novembre, plus d'une centaine d'événements locaux organisés partout en France ont permis de parler d'une seule voix en faveur du droit à l'éducation pour chaque enfant. À elles seules, les Journées bleues 2024 ont recensé plus de 120 actions et au moins 150 000 personnes directement touchées. Une émulation extraordinaire pour célébrer tous ensemble la Journée mondiale de l'enfance et faire de tout le mois de novembre une opportunité de mobilisation unique.

300 000 jeunes sensibilisés : l'éducation aux droits comme moteur d'engagement



En 2024, ce sont 300 000 enfants et jeunes qui ont été sensibilisés par nos actions partout en France. Portées dans les écoles, les collèges, les clubs sportifs, ou directement par les villes partenaires, les actions de sensibilisation ont été nombreuses, notamment grâce à la production continue et à la diffusion de ressources pédagogiques adaptées à chacun de ces publics. Avec nos rendez-vous incontournables que sont le Prix UNICEF de littérature jeunesse et UNIday, l'année scolaire est également ponctuée de projets fédérateurs qui offrent un rayonnement national à une véritable culture des droits de l'enfant.

L'impact concret des actions menées sur le terrain pour sensibiliser les enfants et jeunes

Parmi les enfants et jeunes sensibilisés, 140 000 ont découvert leurs droits grâce à des actions de sensibilisation menées directement par nos équipes bénévoles dans les établissements scolaires et les structures extrascolaires. Ce succès repose sur un partenariat fort avec l'Éducation nationale. Il permet une intégration toujours plus fine des droits de l'enfant dans les programmes scolaires, notamment dans l'enseignement moral et civique.

UNIday, le rendez-vous annuel qui célèbre l'engagement des enfants et des jeunes

L'UNICEF France a profité de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques 2024 pour mettre à l'honneur le droit aux loisirs, au sport et à la culture. 128 000 enfants ont participé à "L'olympiade des droits de l'enfant" dans 1200 structures partout en France. Accueils de loisirs, établissements scolaires, clubs sportifs, collectivités : tous ont répondu présents pour animer une journée festive et pédagogique sur l'ensemble du territoire français. Entre défis sportifs, débats et activités créatives, les enfants et les jeunes ont pu expérimenter de manière ludique leurs droits, développer leur esprit critique et renforcer leur sentiment de citoyenneté.

Sensibiliser aux droits par la lecture : l'ambition du Prix UNICEF de littérature jeunesse

Depuis 2016, le Prix UNICEF de littérature jeunesse s'est imposé comme un projet pédagogique de référence qui permet de sensibiliser aux droits de l'enfant grâce à la lecture. Il récompense des ouvrages porteurs des valeurs de l'UNICEF. Cette distinction est octroyée par un jury de choix : les enfants eux-mêmes. En 2024,

22 000 enfants se sont emparés de l'édition "C'est pas juste ! La pauvreté à hauteur d'enfant". Lors de l'Assemblée générale de Lille en 2024, la cérémonie de remise des prix a mis à l'honneur enfants, auteurs, illustrateurs et éditeurs.

Des ressources pédagogiques pour faire vivre les droits toute l'année

Au-delà de ces grands rendez-vous annuels, l'éducation aux droits de l'enfant se poursuit tout au long de l'année grâce à une large palette de ressources pédagogiques. Déployées partout en France grâce à l'engagement exceptionnel des bénévoles, elles permettent de toucher des milliers d'enfants et de jeunes autour des enjeux portés par la Convention internationale des droits de l'enfant.

Pensées pour tous les publics, ces ressources sont diversifiées en termes de cibles : kits pédagogiques complets pour les acteurs éducatifs, outils ludiques à hauteur d'enfant, conseils thématiques pour les parents... chacun peut trouver une manière adaptée de sensibiliser aux droits de l'enfant.



Des outils 100% gratuits à la disposition de tous

La plateforme de référence des outils ludiques et pédagogiques de compréhension et de promotion de la Convention internationale des droits de l'enfant : pour les enfants et les plus grands.



Retrouvez toutes nos formations digitales et présentielles proposées par l'UNICEF pour les enseignants, parents, éducateurs, etc.



Une enquête unique pour recueillir la parole des enfants



Mise en œuvre tous les deux ans depuis 2013 par l'UNICEF France, la Consultation nationale est une enquête adressée à tous les enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans qui résident en France. D'octobre 2023 à mars 2024, ces derniers ont été invités à partager leurs ressentis et leurs perceptions sur l'application de leurs droits au quotidien et particulièrement sur la thématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Grâce à la mobilisation de 279 partenaires dont 151 « Villes amies des enfants », établissements scolaires, associations travaillant avec des enfants et adolescents dits vulnérables qui ont diffusé l'enquête et accompagné les enfants dans leur participation à la démarche, et à l'engagement de notre important réseau bénévole, environ 20 000 réponses ont été collectées et analysées.

Véritable outil de participation des enfants et des adolescents, la Consultation nationale permet aussi de collecter des données quantitatives, qualita-

tives et significatives pour informer sur la situation des enfants en France et nourrir le plaidoyer de l'UNICEF France. En collaboration avec les chercheurs Serge Paugam et Isabelle Parizot, spécialistes de la pauvreté, des inégalités et du lien social, les données ont été exploitées et analysées afin de dresser des constats, des conclusions et des recommandations, repris dans un rapport et une synthèse, à destination des pouvoirs publics et du grand public. Ce rapport a été décliné en une version adaptée aux enfants.

Les résultats de la 6^e édition de la Consultation nationale ont été sans appel : la pauvreté et le sentiment d'exclusion sont prégnants chez les enfants et les adolescents en France. Les privations s'articulent le plus souvent autour d'un déficit de protection et d'un rejet social, auxquels elles s'ajoutent. Les enfants vivant en famille monoparentale, résidant en quartier de la politique de la ville ou hébergés sont nettement plus exposés à ces difficultés.

En France, comme dans d'autres pays, peu d'enquêtes sont réalisées directement auprès des enfants. Les données sur l'enfance sont souvent collectées indirectement, via les adultes. (...) nous manquons de données issues des enfants eux-mêmes. (...) L'UNICEF France est donc à l'avant-garde et les institutions statistiques devraient prendre le relai pour recueillir ces données auprès d'échantillons représentatifs de la population.

Serge PAUGAM, sociologue, directeur d'études à l'EHESS, directeur de recherche au CNRS et directeur adjoint du Centre Maurice Halbwachs (CMH)

L'UNICEF France lance la première plateforme digitale dédiée aux droits de l'enfant

Aujourd'hui, les données relatives aux droits de l'enfant sont produites par une pluralité d'acteurs, selon des modalités variées, et dispersées sur de nombreux supports. Cette fragmentation limite leur accessibilité, leur exploitation et l'identification précise des lacunes existantes. Elle freine également la capacité à disposer d'une vision globale, actualisée, dynamique et cohérente de la situation des droits des enfants en France.

Face à ce constat, et fidèle à son engagement en faveur d'une meilleure production et utilisation des données sur les droits des enfants, l'UNICEF France a lancé en novembre 2024 l'Observatoire des droits de l'enfant.

Cette plateforme numérique centralise et vérifie les données existantes afin d'en faciliter l'accès, la compréhension et l'usage, notamment par les professionnels, les institutions publiques, les journalistes et les citoyens engagés.

Les données ont été organisées autour d'indicateurs clés, regroupés en six grandes thématiques : démographie, éducation, opinion de l'enfant, pauvreté, protection et migration, et santé.

Présentées sous forme de graphiques, ces données sont accompagnées de notes méthodologiques, de clés



de lecture, d'analyses, ainsi que de ressources permettant d'approfondir les sujets et de favoriser une lecture critique et éclairée.

Les indicateurs ont été sélectionnés selon plusieurs critères : leur cohérence avec les axes de plaidoyer de l'UNICEF France et International, la rigueur méthodologique et la fiabilité des données, la fréquence de mise à jour, l'accessibilité des sources, ainsi que la clarté de l'information diffusée. Certains proviennent de la Consultation nationale des 6-18 ans 2024 de l'UNICEF France, principale enquête recueillant la perception des enfants eux-mêmes sur l'application de leurs droits.

Si la majorité des indicateurs concernent la France, certains permettent également une mise en perspective avec les moyennes européennes, offrant ainsi une lecture comparative précieuse.



Notre influence sur la conduite des politiques publiques en faveur de l'enfance

Le plaidoyer s'est poursuivi en 2024 autour de nos grandes priorités stratégiques : lutte contre la pauvreté des enfants, en faveur de l'éducation, de la protection, de la santé mentale, de la prise en compte de l'opinion des enfants et pour l'accès aux droits des enfants en situation de migration.



© UNICEF France

De la dissolution de l'Assemblée nationale à la censure du gouvernement Barnier, sans compter les nombreux remaniements et les élections législatives anticipées, l'année 2024 a été marquée par une instabilité politique inédite qui a eu des conséquences importantes sur la gouvernance de l'enfance et la réalisation des droits de l'enfant. L'UNICEF France n'a cessé de multiplier les relations avec les pouvoirs publics pour répondre aux défis auxquels font face les enfants, en France et dans le monde, afin de garantir un avenir meilleur pour chaque enfant.

Julia POYOL, responsable du pôle pouvoirs Publics Plaidoyer France

En matière d'éducation, le rapport « Dans toutes les langues, réussir à l'école quand on ne parle pas le français », construit avec des acteurs de terrain et des chercheurs, aborde la question de l'école à travers le prisme du plurilinguisme. En France, plus d'un tiers des élèves scolarisés dans le premier et le second degré parlent une langue autre que le français à la maison. Parmi eux, 89 500 élèves sont scolarisés dans des dispositifs spéci-

fiques de l'Éducation nationale, un chiffre en augmentation malgré des moyens qui stagnent. À travers ce rapport, remis à la ministre de l'Éducation nationale, l'UNICEF France appelle à une meilleure adaptation du système scolaire aux besoins spécifiques de ces enfants et à une meilleure appréhension du plurilinguisme pour favoriser la réussite éducative des élèves.



© Anne Sophie Nivo pour l'UNICEF France

La lutte contre la pauvreté des enfants est demeurée l'une de nos priorités. En 2024, l'UNICEF France a suivi – malgré les aléas politiques – le déploiement du Pacte des solidarités et a renouvelé le baromètre réalisé chaque année avec la Fédération des acteurs de la solidarité. À la veille de la rentrée scolaire, 2 043 enfants étaient restés sans solution d'hébergement, dont 467 avaient moins de trois ans. Ces constats alarmants ont alimenté les travaux parlementaires lors du projet de loi de finances et plusieurs amendements ont été obtenus pour créer des places d'hébergement supplémentaires.

L'UNICEF France a poursuivi son plaidoyer en faveur d'une stratégie nationale dédiée à la santé mentale des enfants, notamment dans le cadre des Assises de la santé de l'enfant et par une déclinaison locale via des liens étroits avec l'Agence régionale de santé de Guyane.

Transformer l'école de l'intérieur avec École amie des droits de l'enfant

En 2024, la démarche « École amie des droits de l'enfant » a pris son envol et engage aujourd'hui 24 écoles pionnières. Ces établissements ont non seulement découvert les kits pédagogiques et organisé de beaux événements de promotion des droits de l'enfant, mais ils ont également mis en place un diagnostic pour

En matière de protection, des activités autour de la lutte contre l'exploitation criminelle des enfants ont été lancées et l'UNICEF a intégré les principaux groupes de travail institutionnels sur le sujet. La justice pénale des mineurs est également remontée dans nos priorités dans un contexte de durcissement des discours qui se traduit en 2025 par voie législative.

Le rapport "Vers une démocratie inclusive" a permis de dresser un état des lieux solide et actualisé des dispositifs de participation des enfants en France et de formuler 34 recommandations pour mieux intégrer la voix des enfants dans la décision politique. Illustration de cet axe de travail, nous avons largement contribué à l'arrêté portant création du collège des enfants du Conseil national de la protection de l'enfance.

améliorer la réalisation des droits dans l'école. Dès le début de l'initiative, il est apparu que 18 % des enfants estimaient que les adultes ne prenaient pas en compte leur avis pour améliorer l'école. Cette première année a donc été l'occasion de renforcer les actions en plaçant la voix des enfants au cœur des décisions.

Des villes engagées avec l'UNICEF pour lutter contre la pauvreté des enfants

Les 18 et 19 juin, lors de la Rencontre nationale des Villes amies des enfants, 300 élus, agents des collectivités territoriales et membres de l'UNICEF France se sont réunis pour échanger et élaborer des solutions concrètes afin de lutter contre la pauvreté infantile. Les conférences, tables rondes et ateliers organisés

lors de ces deux journées à Lille ont permis de mettre en avant les leviers que les villes et intercommunalités doivent renforcer afin de mettre en place des politiques publiques adaptées, concrètes et efficaces pour répondre aux besoins des enfants en situation de pauvreté et d'exclusion.



© Léa Schneider pour l'UNICEF France

Une vigilance particulière pour le respect des droits de l'enfant en Guyane et à Mayotte

Après la publication en novembre 2023 du rapport « Grandir dans les Outre-mer », l'UNICEF France a poursuivi en 2024 un travail de veille globale sur les droits de l'enfant dans les territoires ultramarins. L'association a ainsi contribué à l'élaboration de dix politiques publiques nationales concernant les Outre-mer à l'échelle du gouvernement et du parlement.

En Guyane, l'association poursuit son travail de plaidoyer autour des enjeux liés à l'éducation. L'UNICEF a permis le renforcement de l'approche « droits de l'enfant » dans les actions de l'Agence régionale de santé (ARS), et a participé aux Assises de la santé mentale et de la psychiatrie.

Mayotte est le territoire sur lequel nous avons décidé de particulièrement cibler nos efforts concernant l'Outre-mer. Mayotte est le territoire le plus jeune

de France, mais 8 enfants sur 10 vivent en situation de pauvreté. Le taux de mortalité infantile est de 9,8 % en 2022. Malgré la jeunesse et la pauvreté de la population, les aides sociales et familiales y sont moins élevées que dans l'Hexagone et de nombreuses mesures dérogatoires s'appliquent aux personnes, en particulier étrangères.

Le travail de plaidoyer en 2024 visait notamment à approfondir les nombreuses dérogations existantes et à expertiser leur impact sur les droits de l'enfant, de manière à pouvoir proposer des évolutions plus favorables. Plusieurs positionnements ont ainsi été rédigés pour affiner l'analyse et les recommandations de l'UNICEF France sur des thématiques telles que la nationalité, les droits sociaux, la pauvreté, la migration...



Le projet de loi Mayotte

Dans ce contexte, un projet de loi concernant Mayotte avait été annoncé, et s'il a été repoussé à plusieurs reprises, il est resté d'actualité. De nombreux travaux préparatoires ont donc été effectués par l'UNICEF France, incluant deux « groupes de discussion » avec

des enfants et des jeunes pour recueillir leur opinion quant aux politiques publiques menées à Mayotte et leur impact sur les droits de l'enfant. Le projet de loi devrait finalement voir le jour en 2025.



Chido dévaste Mayotte



Le samedi 14 décembre, le cyclone tropical Chido a semé le chaos à Mayotte. L'archipel n'avait pas vécu une telle catastrophe météorologique depuis plus de 90 ans. Des rafales de plus de 220 km/heure ont tout balayé en quelques heures. Le bilan est très incertain et ne sera sans doute jamais connu avec précision.

À date, le bilan officiel s'établit à 40 décès, 126 blessés graves pris en charge et 6 933 blessés légers. La totalité des habitats précaires aurait été détruite sur l'île. Les voies de circulation ont été très endommagées, les usines de traitement de l'eau ne fonctionnaient plus et la plupart des foyers n'avaient plus accès à l'eau courante. Le réseau d'électricité a également été fortement endommagé. Le passage du cyclone Chido a aussi profondément perturbé la vie scolaire à Mayotte, notamment du fait de la destruction de nombreuses écoles, alors même que le bâti scolaire était déjà en tension.

L'UNICEF France reste extrêmement vigilante à l'évolution de la situation à Mayotte et continue à déployer ses messages de plaidoyer afin de rappeler aux autorités leurs responsabilités concernant la protection des enfants. Au-delà de l'urgence, il sera crucial de veiller à la reconstruction rapide et durable des infrastructures nécessaires à la protection et au bien-être des enfants et de leurs familles.



Nos résultats 2024

Malgré la diminution des collectes pour répondre aux crises d'urgence en 2024 (inférieur à 5M€ pour la 1^{re} fois depuis 2019), la collecte de ressources non affectées poursuit sa progression (+11% vs 2023). Ces ressources, flexibles et prévisibles, permettent à l'UNICEF d'intervenir là où les besoins sont les plus importants, sans restriction géographique ou thématique. Enfin, l'UNICEF France se classe au 5^e rang des plus importants contributeurs de ressources non affectées parmi l'ensemble des 33 comités nationaux : un signe fort de l'engagement du Comité français à considérer la conduite de son mandat pour chaque enfant dans sa globalité et dans chaque territoire où nos équipes sont présentes.

C'est grâce à la générosité de plus de 475 000 donateurs particuliers combinée aux 100 entreprises partenaires que l'UNICEF France a pu reverser 73,7 M€ en 2024 à l'UNICEF International pour ses missions sociales menées dans le monde. Cette générosité a également permis de mener à bien des actions de plaidoyer importantes, afin de défendre et s'assurer du respect des droits des enfants sur le territoire français et de poursuivre ses missions de sensibilisation sur la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Répartition des emplois



73,7 M€ Missions sociales à l'étranger (contribution à l'UNICEF)

22,7 M€ Frais de recherche de fonds

6,4 M€ Missions sociales en France

5,2 M€ Frais de fonctionnement et autres charges

Répartition des ressources



70,9 M€ Dons manuels (avec 45,6M€ de PA et 11,4 M€ de collecte digitale)

17,3 M€ Legs, donations, assurances-vie

10,5 M€ Mécénats

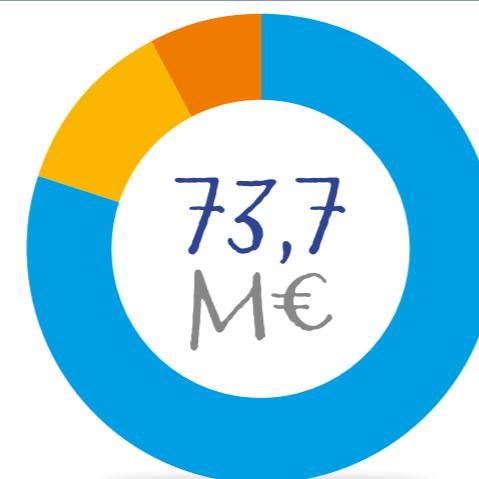
6 M€ Aides de l'UNICEF International et subventions

2 M€ Cotisations et autres produits liés à la générosité du public

1,2 M€ Ventes et licences

0,4 M€ Reprise de provisions

Répartition des versements à l'international



73,7 M€ Missions sociales à l'étranger (contribution à l'UNICEF)

22,7 M€ Frais de recherche de fonds

6,4 M€ Missions sociales en France

5,2 M€ Frais de fonctionnement et autres charges

À QUOI SERVENT VOS DONS ?

Quand vous donnez

100€
=

79,2
financent
des missions sociales

+
16,2

sont alloués à la
recherche de fonds

+
4,6

couvrent les frais de
fonctionnement et
autres charges



Transparence et éthique au cœur de la stratégie de l'UNICEF France



En tant qu'association reconnue d'utilité publique, l'UNICEF France répond aux contrôles réglementaires de son commissaire aux comptes (Deloitte) et de la Cour des comptes. Dans une démarche d'amélioration continue, l'UNICEF France travaille de concert avec un large panel de partenaires comme le Comité de la Charte (Don en Confiance) ou encore un expert fiscaliste (Ernst & Young) ainsi qu'avec les équipes financières de l'UNICEF à Genève.



Les travaux menés par l'unité d'audit interne de l'UNICEF France et le Comité d'audit, gouvernance et éthique (CAGE), garant du respect de la charte éthique de l'UNICEF France, consolident cet engagement et notre exigence de traçabilité des fonds et de transparence.

La politique de gestion et de contrôle des achats a été renforcée en 2024, notamment sur la lutte anti-fraude. Toujours dans un objectif de transparence et d'éthique, l'UNICEF France a fait le choix d'aller plus loin en formalisant une politique d'achats dédiée à la responsabilité sociétale des organisations.

Par ailleurs, grâce aux avancées technologiques récentes, l'évolution des outils de suivi internes a contribué à faciliter les prises de décisions éclairées des instances de gouvernance, assurant ainsi une agilité devenue indispensable. La formation des administrateurs de l'UNICEF France a également permis de renforcer cette dynamique positive.

Une réorganisation interne sous le signe des synergies

L'année 2024 a été marquée par la création d'une nouvelle direction. Les services juridiques, finances et informatiques ont été rapprochés des services ressources humaines et environnement de travail et immobilier. La Direction Gestion Support Conseil (DGSC) née de cette union est une réorganisation aux multiples bénéfices. Elle permet davantage de synergies au sein des services supports et renforce leur collaboration.

En outre, cette nouvelle organisation permet d'équilibrer l'expertise et le conseil aux missions de contrôle, facilite la prévention des risques et offre un meilleur soutien aux directions opérationnelles et au réseau bénévole.

Cybersécurité : déploiement d'actions pour protéger nos systèmes d'information en 2024

La cybersécurité est devenue, au fil des années, un enjeu majeur pour les entreprises et les organisations. En 2024, les menaces informatiques sont de plus en plus sophistiquées et visent des cibles variées, allant des données sensibles des utilisateurs aux infrastructures critiques.

Face à cette réalité, l'UNICEF France a pris conscience de l'importance de protéger ses systèmes d'information et ses données contre toute tentative de piratage ou toute vulnérabilité.

C'est dans cette optique que cette année, notre service Informatique a mis en place plusieurs actions stratégiques pour renforcer notre défense contre les cyberattaques.

Alexandra GUTTON, responsable des systèmes d'information

Rédaction d'une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI)

Ce document stratégique sera notre référence en matière de sécurité. Il définit de manière claire et précise les règles, les principes et les responsabilités concernant la gestion de la sécurité des systèmes d'information au sein de notre entreprise.

Formations à la cybersécurité pour nos collaborateurs



En 2024, nous avons lancé la première session de formation à la cybersécurité, visant à éduquer nos salariés et bénévoles sur les menaces actuelles et les bonnes pratiques à adopter pour éviter de devenir la victime d'attaques.

Mise en place de l'authentification multi-facteur (MFA) pour tous les salariés

Cette mesure vise à renforcer la vérification des identités des utilisateurs lorsqu'ils se connectent aux ressources internes de l'entreprise.

Déploiement d'un service de supervision de sécurité (SOC)

Le SOC est un centre de surveillance dédié qui permet de détecter, d'analyser et de répondre en temps réel aux incidents de sécurité potentiels.

En complément de la détection, le SOC s'assure également de la gestion des incidents de sécurité. Cette vigilance constante est essentielle pour garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité de nos systèmes.

Audit cybersécurité

L'objectif de cet audit était d'identifier les éventuelles vulnérabilités et les points d'amélioration dans nos systèmes de sécurité.

Les actions réalisées sont une première étape dans la mise en place d'une approche globale et pérenne de la cybersécurité permettant à notre organisation de continuer à évoluer dans un environnement sécurisé.

Déploiement du plan d'action de notre démarche RSO

Initiée au cours de l'année 2023, la démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO) s'est formalisée début 2024 avec la création d'un plan d'actions comprenant trois grands piliers : droits de l'homme et de l'enfant, changement climatique, et gouvernance et leadership. Réalisée avec l'aide de parties prenantes clés qui ont été interrogées par entretiens qualitatifs ou quantitatifs, notre politique RSO se veut riche et participative.

Nous souhaitons faire de la stratégie RSO une démarche intégrée au sein de l'organisation. Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions structurantes ont été mises en place. Afin d'intégrer automatiquement la dimension RSO à l'ensemble des expertises métiers de notre organisation, nous avons ajouté des objectifs RSO obligatoires notés au cours des entretiens annuels d'évaluation pour chaque collaborateur et collaboratrice.

La création de trois kits d'engagement permet de diffuser une culture RSO et de sensibiliser les salariés sur des

sujets fondamentaux comme la transition vers le zéro papier, l'événementiel responsable, le choix de prestataires de l'économie sociale et solidaire.

Cette année a été riche en projets et nouveautés :

- Ateliers de mobilité durable
- Création d'un accélérateur sur la RSO en partenariat avec le Global Compact
- Accord avec la Ressourcerie créative pour le recyclage et la revalorisation de certains biens mobiliers
- Sensibilisation au handicap avec des ateliers immersifs
- Amorce d'une politique du numérique responsable

La stratégie RSO est désormais pleinement intégrée à la gouvernance. L'ensemble de ces évolutions constitue une base solide pour accompagner durablement les ambitions de l'organisation.



2025 : Une ambition renouvelée dans un monde en crise

L'année 2025 marque une étape charnière pour l'UNICEF France : elle clôt un cycle stratégique entamé en 2022 et ouvre la voie à une nouvelle ambition à l'horizon 2030, en lien avec la réalisation des Objectifs de développement durable... qui, s'ils semblent de moins en moins atteignables à l'échéance 2030, doivent plus que jamais rester un but à ne jamais abandonner.

Dans un monde profondément secoué par des crises prolongées, des conflits et un recul de la solidarité internationale, notre engagement pour les droits de l'enfant prend une résonance encore plus forte.

Partout, les droits fondamentaux des enfants sont menacés : par les effets du changement climatique, par la montée des inégalités, par l'affaiblissement des systèmes de protection et par la baisse historique des financements publics.



En France aussi, les tensions politiques, économiques et sociales pèsent lourdement sur les plus vulnérables, en particulier dans les territoires d'Outre-mer.

Dans ce contexte, l'UNICEF France affirme quatre priorités structurantes pour l'avenir :

- Soutenir l'action internationale de l'UNICEF, avec souplesse et réactivité et en intégrant pleinement les enjeux climatiques et les possibilités de recours à des financements innovants.
- Renforcer notre action en France, à travers un plaidoyer ambitieux, le développement de partenariats,

un ancrage territorial solide et la promotion active de la participation des enfants et des jeunes, en travaillant main dans la main avec les collectivités territoriales et les établissements scolaires.

- Mobiliser plus largement la société, en innovant dans les formes d'engagement, en consolidant la générosité privée et en agissant aux côtés d'un réseau diversifié d'acteurs publics, associatifs et privés.
- Mettre en lumière l'impact concret de nos actions, en valorisant les résultats obtenus, les données recueillies et les réussites sur le terrain.

Les défis sont immenses...

Jamais autant d'enfants dans le monde n'ont été exposés à la violence, à la pauvreté, à l'exclusion et aux conséquences directes du dérèglement climatique. Les désengagements internationaux, notamment en matière d'aide publique au développement ou d'engagements environnementaux, affaiblissent les solidarités mondiales.

En France, les difficultés sociales croissantes et les reculs sur certaines politiques publiques rendent notre action plus nécessaire que jamais. Les outils numériques et l'intelligence artificielle ouvrent de nouvelles perspec-

tives, mais soulèvent aussi des questions éthiques et sociales majeures.

Dans ce contexte, l'UNICEF France continuera de porter haut une approche fondée sur les droits de l'enfant, guidée par la rigueur, l'impact et la mobilisation collective. Notre capacité à agir ensemble, à rassembler et à faire entendre la voix des enfants sera la clé de notre réussite.

Parce que l'avenir ne peut pas s'écrire sans respecter les droits de chaque enfant.



|| Jamais autant d'enfants dans le monde n'ont été exposés à la violence, à la pauvreté, à l'exclusion et aux conséquences directes du dérèglement climatique. ||

Ann AVRIL, directrice générale de l'UNICEF France



© Esther Ushindi pour l'UNICEF



© Léa Schneider pour l'UNICEF France

Directrice de la publication

Adeline Hazan

Direction éditoriale et iconographique

Direction de la communication

de l'UNICEF France

Karine Guldemann

Louise Lambert-Muyard

Marie Caballina

Conception graphique

David IGLESIAS (BadyChurch)
d.iglesias@badychurch.com

Secrétariat de rédaction

Catherine Biros

Crédits photos

Couverture :

© Anderson Flores pour l'UNICEF

4^e de couverture :

© Patricia Willocq pour l'UNICEF

Impression

IGR

UNICEF France

3, rue Duguay-Trouin - 75282 Paris cedex 06

+ 33 (0)1 44 39 77 77 - contact@unicef.fr

CHIFFRES CLÉS

Sur l'ensemble du territoire, l'UNICEF France c'est :

476 782
donateurs

400 000
participants aux événements locaux

300 000
enfants sensibilisés

5 000
adhérents

62 %
de nos adhérents ont moins de 26 ans

300
Villes amies des enfants représentant 3,5 millions d'enfants

130
implantations locales

17
programmes soutenus directement par l'UNICEF France



unicef 

pour chaque enfant



[UNICEF.France](#)



[unicef.fr](#)



[unicef_france](#)



[UNICEF France](#)



↑ Découvrez notre rapport en ligne